



## MAIRIE DE CAIX

### COMPTE - RENDU SEANCE DU 22 DECEMBRE 2021

Le 22 décembre deux mille vingt et un à 19h, le Conseil Municipal de CAIX, légalement convoqué s'est réuni en salle de conseil sous la présidence de Madame le Maire,

**Les membres présents en séance :**

Sabine SCRIBE, Jean-Claude SACLEUX, Jean-Luc CATRAIN, Clémence ELOY, Antoine BEAUVOIS, Florence GADIFFET, Aurélien ROMBY, Jean-Michel SAILLY, Joseph VANBRABANDT,

**Le ou les membre(s) absent(s) ayant donné pouvoir :**

Myriam CATRAIN donne pouvoir à Jean-Luc CATRAIN .

Pascale VIGNON-ROYEZ donne pouvoir à Aurélien ROMBY

**Le ou les membres absent(s) :**

Cédric SCRIBE

**Le ou les membres excusés (s) :**

Madame le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil Municipal désigne Florence Gadiffet

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

### DÉCISION MODIFICATIVE

Sur les conseils de Monsieur Bary, trésorier, Madame le Maire exprime la nécessité d'effectuer une décision modificative du budget dû a un rappel sur cotisations des années antérieures de l'assurance SOFAXIS qui a grevé le chapitre 12 .

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE à l'unanimité la proposition ci-après :

A la section <b>Fonctionnement</b> Chapitre 011	A la section <b>Fonctionnement</b> Chapitre 12
Article 615228 : Autre Bâtiment	Article 6411 : Charge de personnel titulaire
-6 000€	+6 000€

### SUJETS ABORDÉS

- Etude VERDI : Jean-Claude Sacleux, 1<sup>er</sup> adjoint, précise que VERDI prolongera l'étude d'aménagement routier rue de Beaucourt.

A ce fait, le conseil ajoute que cette réglementation ne peut s'arrêter au croisement de la rue du Val. Il faut prendre en considération le début de la rue même si la réglementation routière n'accepte pas la réduction de vitesse.

- Eglise : Jean-Michel Sailly fait part de son étonnement concernant les 15m<sup>2</sup> de mur restant à nettoyer alors que l'artisan est parti.
  - Cette partie sera refaite dans un 2<sup>ème</sup> temps.
- Micro crèche : Jean-Michel Sailly tient à souligner que la création d'une Micro crèche dans un village voisin n'est pas raisonnable. Les assistantes maternelles de Caix pourraient en être impacter.
- Elagage : Florence Gadiffet fait remarquer que le travail de débroussaillage n'a été réalisé avec soin. De gros morceaux de branche n'ont pas été ramassés.
  - Un entretien plus régulier réduira les gros déchets.
- Le Conseil demande qu'à la prochaine réunion soit abordé le sujet de La Luce

LA SÉANCE EST LEVÉE À 20H30.

LE MAIRE  
SABINE SCRIBE

